

Charte sport et handicap



Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap dans le sport

COLLECTIF
SPORT EN COMMUN

Facile
à lire et à
comprendre



DÉMARCHE REGROUPANT
PLUS DE 50 MEMBRES
ET 21 SIGNATAIRES, INITIÉE
PAR L'ESPACE ÉTHIQUE
ÎLE-DE-FRANCE, LA FSGT,
HANDIDACTIQUE ET EPS &
SOCIÉTÉ.

Sommaire

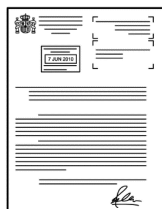
1	C'est quoi une charte ?	4
2	Pourquoi cette charte ?	5
3	Ce que nous voulons.	7
4	Accueillir et accompagner les personnes sur les lieux où l'on fait du sport.	10
5	Les Jeux Olympiques et Paralympiques accessibles à tous.	14
6	Evaluation	19
7	Les personnes qui ont écrit la charte	20
8	Les personnes qui ont signé la charte	22

1

C'est quoi une charte ?

Une charte est un document pour dire ce qui est important. Une charte explique comment arriver à faire ce qui est important.

La charte que vous lisez, informe sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le sport.



2

Pourquoi cette charte ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouleront en 2024 à Paris. Ce sera une grande fête du sport. Les Jeux Olympiques sont un évènement où des sportifs du monde entier sont en compétition.

Il y a des Jeux Olympiques tous les 4 ans. Il y a des sports d'été (natation, saut en hauteur...) ou des sports d'hiver (ski, patinage artistique...).

Les Jeux Paralympiques c'est comme les Jeux Olympiques, mais les sportifs sont en situation de handicap.

Pour que tout le monde profite de cette fête, il faudra que les lieux de sports soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Ce sera aussi l'occasion de faire changer les choses dans tous les lieux de pratique du sport. Il y a beaucoup de choses à améliorer.

Cette charte aide les associations sportives, les mairies, à savoir ce qu'il faut faire.



3

Ce que nous voulons.

Nous voulons que le sport soit accessible à tous.

Tout le monde doit avoir accès à tout, partout.

Ça veut dire que chaque personne peut faire du sport dans l'endroit qu'elle veut et qu'elle a choisi.



L'accessibilité dans le sport, c'est :

- Se déplacer facilement
- Utiliser le matériel facilement
- Etre aidé en cas de besoin
- Avoir des explications claires
- Que les difficultés des personnes soient comprises
- Que les besoins des personnes soient compris
- Pouvoir faire du sport près de chez soi
- Rendre le sport moins cher

Nous voulons que les personnes s'épanouissent dans le sport

Le sport permet de :

- Se sentir libre
- Se sentir bien
- Dépasser mes limites
- Réaliser qu'on peut faire des choses qu'on pensait ne pas pouvoir faire



Le sport permet de rencontrer des gens.
Faire du sport ensemble,
c'est partager un moment
avec les autres.



Le défi dans le sport

Dans les Jeux Olympiques et Paralympiques,
les sportifs sont en compétition.
La compétition est une bonne chose,
si tout le monde a les mêmes règles.
Il faut que tout le monde respecte les règles.

Le sport ce n'est pas que gagner.
Le sport c'est se surpasser,
seul ou ensemble,
pour repousser ses limites.

4

Accueillir et accompagner les personnes sur les lieux où l'on fait du sport.

Il est difficile pour certaines personnes de trouver le sport qui leur plaît.

Il est difficile pour certaines personnes de trouver un lieu où faire du sport.



L'accès au sport doit être facile.

C'est-à-dire que toute personne quel que soit son handicap doit pouvoir :

- choisir son sport
- aller dans le lieu qu'elle veut

Le sport peut être pratiqué dans plusieurs endroits :

- Une association
- Un club de sport
- Une salle de sport



Chaque lieu de sport doit accompagner les personnes pour faire du sport, quel que soit le sport et le niveau.

Dans les associations sportives,
il y a des réunions.

Ces réunions permettent de prendre
des décisions.

Les personnes en situation de handicap
peuvent participer à ces réunions.



Elles ont un rôle important.

Elles peuvent proposer des idées
et prendre des décisions.

La pratique du sport doit être adaptée
en fonction du handicap.



Il est important que les lieux de sport
donnent de l'importance :

- Aux choix des personnes
- Aux connaissances des personnes
- Aux compétences des personnes
- Aux expériences des personnes

Les professionnels des lieux de sport
doivent respecter le corps
et les pensées des personnes.

Le but est que la personne :

- Prenne confiance en elle
- Soit autonome

Les encadrants sportifs et les accompagnants
s'adaptent

à la personne en situation de handicap.

Les encadrants sportifs et les accompagnants
ont appris à :

- S'adapter au handicap des personnes
- Répondre aux besoins des personnes
- Encourager les personnes à participer
- Aident à développer les capacités des personnes

5

Les Jeux Olympiques et Paralympiques accessibles à tous.

En **2024**, il y aura les Jeux Olympiques et Paralympiques.
Beaucoup de pays participent à cet évènement.

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques,
tout le monde peut participer :

- À la création des évènements sportifs
- À l'organisation des évènement sportifs
- À l'accueil des sportifs et des spectateurs



Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques,
les intervenants pourront bien accueillir et accompagner :

- Les sportifs en situation de handicap
- Les spectateurs en situation de handicap
- Les professionnels en situation de handicap



Pour les **Jeux Olympiques et Paralympiques**,
des endroits ont été choisis,
avec des équipements,
que tout le monde peut utiliser sans aide.

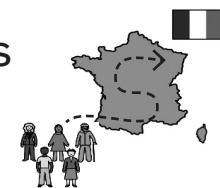
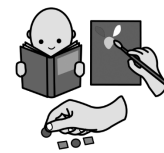
Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques,

- Les préférences des personnes en situation de handicap sont entendues et respectées
- Les attentes des personnes en situation de handicap sont entendues et respectées
- Les besoins des personnes en situation de handicap sont entendus et respectés

Les personnes en situation de handicap connaissent beaucoup de choses.
Les personnes en situation de handicap savent faire beaucoup de choses.
Les personnes en situation de handicap ont des expériences de vie qui rendent les personnes avec un handicap uniques, avec leur personnalité.

Tout cela est mis en avant.

Les sportifs en situation de handicap, qui viennent d'autres pays seront bien accueillis.
Ils seront accompagnés pour profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques et pour visiter la France.

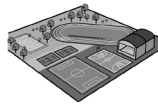


Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, l'accès aux compétitions des personnes est facilité.

Les spectateurs et les sportifs doivent pouvoir se repérer :

- Pour venir jusqu'au stade
- Dans les stades, les salles de sport
- Dans les transports en commun

Les messages et la signalisation sont en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).



6

Evaluation

Les personnes qui signent la Charte, échantent ensemble, tous les ans.

Elles se réunissent pour savoir :

- Si les professionnels respectent l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Si les personnes en situation de handicap sont bien prises en charge.

Les réunions permettent de savoir :

- Ce qui fonctionne
- Ce qu'il faut améliorer
- Ce qu'il faut changer

7

Les personnes qui ont écrit la charte

50 personnes se sont réunies plusieurs fois pour écrire cette charte. Ces personnes travaillent dans des associations, des écoles ou dans des entreprises. Ces personnes souhaitent que le sport soit accessible à tout le monde.

Jocelyn Andrianoely
Cédric Arcos
Isabelle Beauvais
Karim Benkorba
Paul Bouteiller
Christophe Bourdin
Ludovic Buanec
Damien Caillaud
Alain Caillé
Sébastien Claeys
Joris Délivré-Melhorn
Frédéric Delorme
Cyrille Dorlean
Lucie Doyen
Jimmy Fernandes
Frédéric Flaschner
Stéphane Forgeron
Aude-Marie Foucaud
Michel Fuchs
Jean-Pierre Garel
Fabrice Gzil
Emmanuel Hirsch
Pascal Jacob
Jamil Kadi
Bachir Kerroumi
Jessica King
Coline Le Bolloc'h
Charlotte Le Brun
Alain Legrand
Jean-Pierre Lepoix

Guillaume Martinent
Yohan Massot
Jean Minier
Emmanuelle Oulaldj
Julie Paquereau
Aurélien Pichon
Laurène Pinaud
Juliette Pinon
Hugo Pontais
Yves Renoux
Hugues Rolan
Jérôme Rousseau
Charles Rozoy
Alain Sapience
Didier Seguillon
Stéphane Thibault
Serge Tracq
Mathieu Vergnault
Murielle Vandecapelle-Siclis
Thibaud Vauzeilles
Jean-Claude Wach
Paul-Loup Weil-Dubuc



Les personnes qui ont signé la charte

- Association Nationale des Etudiants en STAPS (ANESTAPS)
- Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D STAPS)
- CPTS Paris 12 (Communautés professionnelles Territoriales de Santé)
- Département activité physique adaptée de l'UFR STAPS de l'Université Lyon 1
- Département de recherche en éthique, Université Paris-Saclay
- Espace éthique Île-de-France
- EPS et société
- Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille Université
- Fastroad
- Fédération Française Handisport (FFH)
- Fédération française Sport adapté (FFSA)

- Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)
- Association Paul Guinot
- Handi'Chiens
- Handidactique
- Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés (INS HEA)
- Les convivialistes
- Mairie de Paris
- Novosports association
- Siel Bleu
- STAPS-APAS (Activité Physique Adaptée et Santé) de l'Université Sorbonne Paris Nord
- Union Régionale des Professionnels de Santé Masseur Kinésithérapeute de l'Île de France
- Union Nationale des Associations Autonomes de parents d'Elèves (UNAAPE)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Uriopss Île-de-France

Cette charte a été traduite en FALC par LES ATeliers du TE'S.
Ce document a été transcrit par Aurore et relu par Ysis,
Marie-Laure, Iqbal, Michael, Auriane.

© European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org

ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE
HÔPITAL SAINT-LOUIS AP-HP 1, AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
– 75010 PARIS

WWW.ESPACE-ETHIQUE.ORG